

Une nouvelle formulation encapsulée pour une efficacité et une sélectivité optimales en Pré-levée

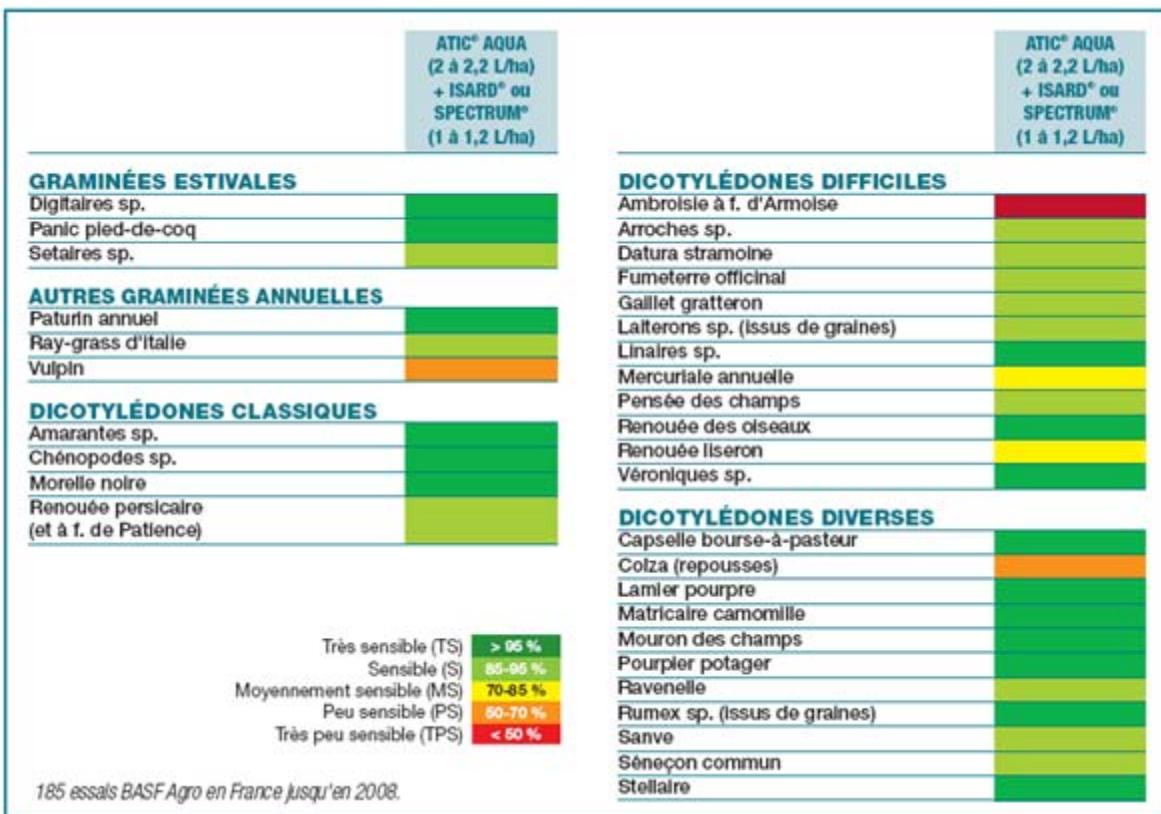


ATIC® AQUA, une formulation optimisée pour les cultures du maïs et du tournesol

- Avec un relargage progressif de la pendiméthaline, ATIC® AQUA est actif plus longtemps et est plus sélectif du maïs.



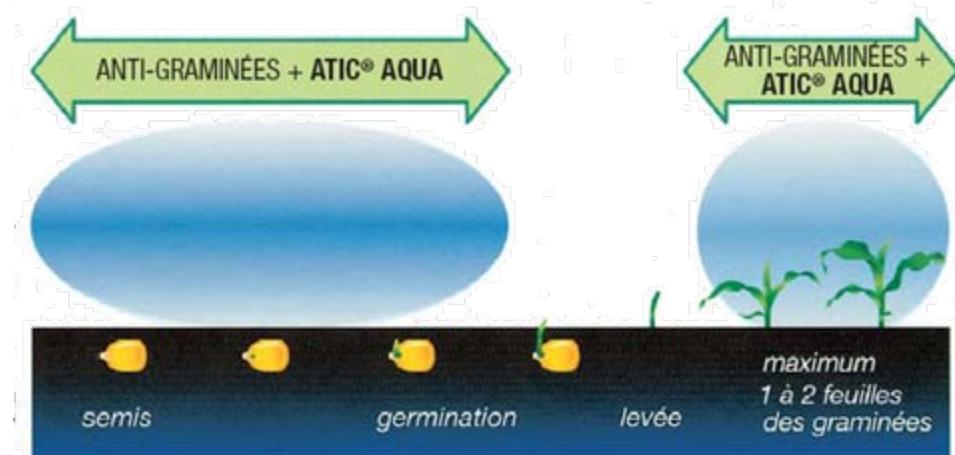
ATIC® AQUA, le partenaire de la Pré-levée du maïs



Association possible avec les autres anti-graminées racinaires de référence, à l'implantation



Les préconisations

**En association : modulation de dose de ATIC® AQUA de 1,7 à 2,2 L/ha**

Fiche d'identité ATIC® AQUA

- Composition : 455 g/l de pendiméthaline
- Formulation : CS (encapsulée)
- Usages autorisés : maïs : pré-levée ou post-levée (jusqu'à 6 feuilles), tournesol : pré-semis ou post-semis/prélevée, sorgho : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), millet, moha : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), miscanthus : post-levée (dès le stade 3 feuilles)
- Doses autorisées : 2,6 L/ha
- Marque déposée BASF
- Autorisation de vente n° 2090011

Classement toxicologique : N : dangereux pour l'environnement, Xn : nocif pour l'environnement, R50/53 : dangereux pour l'environnement aquatique : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Nombre maximum d'applications par an : 1. Délai avant récolte (DAR) : 120 jours grain / 90 jours ensilage et fourrage vert. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m. Délai de rentrée dans la culture : 6 heures après le traitement. Délai entre l'application d'un produit contenant de la pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures suivantes sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée : légumes racines et bulbes : 190 jours, betterave à sucre : 300 jours, légumes bulbes et légumes feuilles : 200 jours, céréales : 200 jours (sont concernés : avoine d'hiver et toutes les céréales de printemps. Ne sont pas concernés : les céréales d'hiver sauf l'avoine d'hiver). ISARD. Autorisation de vente n° 9900251. SPECTRUM. Autorisation de vente n° 2010617. marques déposées BASF. Composition : 720 g/l de dmtap. Classement toxicologique : N : dangereux pour l'environnement, Xn : nocif, R22 : nocif en cas d'ingestion, R36/38 : irritant pour les yeux et la peau, R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau, R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets à long terme pour l'environnement aquatique. • Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Novembre 2010. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° azur de BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. REF 140MAIHBE1110UEST

**10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation****AVANT L'APPLICATION**

- Stockez les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

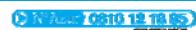
PENDANT L'APPLICATION

- Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
 - Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
 - Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmoflin®
- * Marque déposée de PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	 0 800 021 021 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	  0 800 997 997 ou www.msa.fr
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service d'urgence 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 0 800 020 12 12 ou www.adivalor.fr